



CONTRAT DE LOCATION Emplacement de Camping

Sous Jullières
38650 TREFFORT
04 76 34 06 31
contact@camping2laplage.com
www.camping2laplage.com

Entre

Le Gestionnaire : La SARL Destination Camping exploitant du Camping de la plage, représentée par Monsieur Loïc Murgue - gérant, sis à Sous-Jullières 38650 TREFFORT classé 2 étoiles par Atout France en date du 5 novembre 2012 pour 90 emplacements,

Et

Le locataire :

NOM :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

il a été exposé et convenu ce qui suit :

Le **gestionnaire** accepte, sous réserve du respect par le **locataire** et ses ayants droits des clauses du règlement intérieur du camping (<http://www.camping2laplage.com/locations/reglement-interieur/>), des conditions générales de vente (<http://www.camping2laplage.com/locations/conditions-generales-de-vente/>) et des dispositions du présent contrat, de mettre à disposition du **locataire**, un emplacement ci-dessus désigné pour un usage touristique uniquement.

1. Réservation

Lors d'une option prise par téléphone, la réservation n'est validée qu'une fois le contrat et les conditions générales de réservation signé la signature du contrat et le règlement de l'acompte effectué.

Lors d'une réservation en ligne via notre site internet, la réservation est validée lorsque que les données récapitulatives du séjour sont validées, les conditions générales de réservation acceptées en ligne (cocher la case) et le règlement encaissé.

2. Locations

Emplacement de camping nu pour 6 personnes maximum desservi en électricité (prestation en sus).

Options et suppléments en sus, descriptifs disponibles sur demande ou sur le site internet www.camping2laplage.com.

3. Composition de la famille

Les emplacements sont loués pour les personnes inscrites sur le contrat de location (y compris les bébés). Toute personne non-inscrite au contrat de location ne sera autorisée à séjourner qu'après accord de la direction (avant le début du séjour). Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée.

Dates du Séjour : **ARRIVEE** :/...../..... **DEPART** :/...../.....

Ces dates devront au préalable être validées par le Camping de la Plage.

Occupants durant le séjour :

Occupant	Prénom	NOM	Date de naissance
1			
2			
3			
4			
5			
6			

Tarif du séjour :€

Les tarifs principaux sont indiqués sur notre brochure jointe à ce contrat ou sur notre site web (<http://www.camping2laplage.com/locations/tarifs-du-camping-plage-alpes-vercors-trieves/>) et le tarif du séjour devra être au préalable validé par le Camping de la Plage.

4. Conditions de Réservation

- La réservation d'une location n'est effective qu'après réception du contrat signé et approuvé et accompagné de l'acompte d'un montant égal à 25% du montant du séjour et des frais de réservation.
- Cet acompte est déductible du montant final.
- Un reçu confirmera la réservation.
- Un désistement dans les 30 derniers jours entraîne la garde entière de l'acompte versé et des frais de réservation.

5. Conditions de Location**Arrivée :**

- L'emplacement réservé est disponible à partir de 12h jusqu'à 19h, le jour d'arrivée.
- Tout locataire à son arrivée doit se présenter au bureau d'accueil muni de son contrat de location (et du règlement du solde du séjour). Aucun départ entre 22 h et 8h n'est autorisé sans accord de la direction.
- Sans préavis, une location réservée et non occupée après 24h sera considérée comme disponible.

Départ :

- L'heure de libération de l'emplacement est fixée à 12h.
- L'emplacement doit être rendu dans un état de propreté satisfaisant et débarrassé de l'ensemble du matériel de camping.

6. Médiation des litiges à la consommation :

Conformément à l'article L. 152-1 du code de la consommation, vous pouvez recourir gratuitement au service de médiation MEDICYS dont nous relevons par voie électronique : www.medicys.fr, ou par voie postale :

MEDICYS - 73, Boulevard de Clichy - 75009 Paris,

Sur les formulaires Medicys, notre adresse e-mail de contact est : contact@camping2laplage.com.

Nous vous rappelons que le recours à la médiation de la consommation n'est possible qu'à condition que :

- vous ayez auparavant saisi notre service client par une réclamation écrite de moins d'un an ;
- votre litige n'ait pas été précédemment examiné ou ne soit pas en cours d'examen par un autre médiateur ou par un tribunal ;
- vous ne soyez pas un professionnel.

L'acceptation en ligne via la centrale de réservation ou le retour signé du contrat de location vaut acceptation par le locataire ainsi que ses ayants-droits du règlement intérieur du camping, des conditions générales de vente et des dispositions du présent contrat. Documents disponibles sur www.camping2laplage.com.

Date :/...../....., Signature précédée de la mention "lu et approuvé".